



## Commission Régionale Féminine

### SAISON 2022 / 2023

### PROCÈS-VERBAL N°24

---

#### Réunion du mercredi 08 février 2023

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

<b>CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ</b>
---

#### Régional 1

##### **24566386 PARIS FC 2 / SAINT DENIS RC 1 du 11/02/2023**

La Commission,

Pris connaissance de la demande du PARIS FC pour jouer ce match à 18h30 au stade Déjerine 1 à PARIS,  
Considérant les problèmes de terrain rencontrés par le club depuis le début de saison,

Par ces motifs,

Donne son accord et fixe l'horaire du coup d'envoi à 18h30.

De plus, la Commission fixe également le coup d'envoi des matchs suivants à 18h30 au stade Déjerine 1 :

24566396 PARIS FC 2 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 25/03/2023

24566406 PARIS FC 2 / SARCELLES AAS 1 du 15/04/2023

Etant précisé que pour le dernier match de la saison, le coup d'envoi restera fixé à 17h30 sauf si cette rencontre n'a aucune incidence sur les montées / descentes :

24566367 PARIS FC 2 / FFA 77 1 du 03/06/2023

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U18F****1/8èmes de Finale :****25664798 PARIS FC 2 / FC 93 BOBIGNY B. G. 1 du 18/02/2023**

Courriel de FC 93 BOBIGNY BG demandant l'inversion du match (motif : à jouer tous ses tours de Coupe à l'extérieur).

La Commission informe le club qu'il s'agit d'un tirage au sort et que l'ordre des matchs ne résulte pas du choix des clubs.

**CHAMPIONNAT REGIONAL U18F****Régional 3****Poule A****Courriel de VAL D'YERRES CROSNE – 500640**

La Commission prend note que toutes les rencontres à domicile auront pour coup d'envoi 17h30.

**25131627 LONGJUMEAU FC 1 / EVRY FC 1 du 11/02/2023**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de LONGJUMEAU FC pour décaler le coup d'envoi à 17h30,

Pris connaissance du refus d'EVRY FC (éducateur absent – souhaite jouer en fin de matinée ou report),

Considérant les dispositions de l'article 6.2 du Règlement du championnat Régional U18F,

*6.2 - Les rencontres ont lieu le samedi après-midi suivant le calendrier établi par la L.P.I.F.F..*

*Lors des engagements, un club peut demander à fixer le coup d'envoi de ses rencontres à domicile entre 14h30 et 18h00.*

*La Commission d'Organisation communique l'horaire retenu à l'ensemble des clubs en début de saison.*

***Toute demande de modification de l'horaire initialement retenu intervenant au plus tard le mardi précédent le match sera validée sans l'accord du club visiteur sous réserve que le nouvel horaire se situe dans la plage horaire susvisée.***

Considérant la demande de LONGJUMEAU FC respecte les dispositions de l'article 6.2,

Par ces motifs,

Fixe l'horaire du coup d'envoi à 17h30 et précise qu'il pourra être avancé avec l'accord des 2 clubs.

Un report de la rencontre ne pourra pas être envisagé.

**Poule B****24576304 TREMBLAY FC 1 / EPINAY AC 1 du 11/02/2023**

Courriel de TREMBLAY FC accompagné du mail de la Mairie de VILLEPINTE indiquant le terrain de repli pour ce match.

Ce match se déroulera à 16h00 au complexe André Mariage à VILLEPINTE.

Accord de la Commission.

**Poule D****25131752 SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 04/02/2023**

Courriel de SAINT OUEN L'AUMONE AS indiquant que le résultat saisi sur la FMI est inversé.

La Commission entérine le résultat suivant :

SAINT OUEN L'AUMONE AS = 2 buts.

CERGY PONTOISE FC = 5 buts.

**COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F****1/8èmes de Finale :**

La Commission,

Pris connaissance des courriels de FLEURY 91 Fc, du PARIS ST GERMAIN FC et SARCELLES AAS demandant le report du match en raison de joueuse(s) retenue(s) en sélection Régionale U15F LPIFF le samedi 18/02/2023

Considérant qu'il existe un doublon entre la date des 1/8èmes de Finale de cette Coupe et le rassemblement Régional de la Sélection U15F LPIFF le 18/02/2023 (rassemblement préparatoire aux Inter ligues 15F FFF qui ont lieu du 20 au 23 février 2023 à REIMS),

Pris connaissance du listing des joueuses retenues en sélection Régionale U15F,

Par ces motifs,

Reporte les matchs ci-dessous au samedi 04/03/2023

Possibilité de jouer avant ou jusqu'au mercredi 08 mars 2023 (date butoir) avec l'accord des 2 clubs.

Liste des matchs concernés :

25664815 USO ATHIS MONS 1 / FLEURY 91 FC 1 du 18/02/2023 reporté au 04/03/2023

25664812 PARIS ST GERMAIN FC 1 / ENT.ESSG SAM 1 du 18/02/2023 reporté au 04/03/2023

25664814 SARCELLES AAS 1 / RAMBOUILLET FC 1 du 18/02/2023 reporté au 04/03/2023

**CHAMPIONNAT REGIONAL U15F****Régional 2****Situation GPSO 92 ISSY 1 - 748523**

Rappel :

**Elle invite le club à trouver une situation pérenne pour les 3 rencontres ci-dessous :**

24578027 GPSO 92 ISSY 1 / ES 16<sup>ème</sup> 1 du 25/03/2023

24578039 GPSO 92 ISSY 1 / ST BRICE FC 1 du 15/04/2023

24578048 GPSO 92 ISSY 1 / TRAPPES ES 1 du 22/04/2023

**Régional 3****Poule A****25133866 ARGENTEUIL RC 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 11/02/2023**

Demande d'ARGENTEUIL RC pour avancer le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CARRIERES SUR SEINE US à transmettre au plus tard le vendredi 10/02/2023 – 12h00.

**Poule B****24578153 BLANC MESNIL SF 1 / CHELLES AS 1 du 14/01/2023**

La Commission accuse réception du courriel de BLANC MESNIL SF confirmant l'inversion du résultat du match :

BLANC MESNIL SF : 1 but.

CHELLES AS : 5 buts.

**Poule C****25134138 PALAISEAU US 1 / BOISSY SS ST YON 1 du 11/02/2023**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de PALAISEAU US pour jouer la rencontre sur le terrain n°1 du Stade Georges Collet (pelouse) à 17h00,

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

Donne son accord et précise qu'en cas de réception d'un arrêté de fermeture du terrain lié aux conditions climatiques le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique n°3 du stade Georges Collet à PALAISEAU ; étant précisé que les compétitions Régionales sont prioritaires sur celles de niveau Départemental.

**25134114 THIAIS FC 1 / ATHIS MONS USO 1 reporté au 04/03/2023**

Le club de ATHIS MONS USO étant concerné par un match de Coupe de Paris Crédit Mutuel Idf le samedi 04/03/2023, ce match est avancé au samedi 18/02/2023.

<b>U15F - CHAMPIONNAT REGIONAL</b> <b>Feuille de match manquante</b>
---

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

**1<sup>er</sup> rappel :**

24578012 PARIS FC 2 / MANTOIS 78 FC 1 du 04/02/2023